

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 décembre 2016**

Objet : Avenant N°31 au contrat de concession – Catalogue tarifaire

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 7+5 procurations

Volants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (procuration donnée à Mr Raymondaud)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corréia-6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)
Mr Christophe PATIER
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseillère Départementale Corrèze
Conseiller Régional
Conseiller Régional
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP) (et son suppléant)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) (et son suppléant)
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Adjointe au maire de la Ville de Limoges

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Les principales évolutions du catalogue tarifaire d'Axione Limousin intervenues au cours de l'année 2016 sont résumées ci-dessous, par famille de produits :

Rappel avril 2016 (modifications ayant fait l'objet de la délibération N°485 lors du Comité Syndical du 11 avril 2016)

Produits Fibre Entreprises Services Publics (FTTB ; A-FTTB ; IXEN)

Suppression des troncs de collecte 100 Mbps et introduction des troncs 10 GbE

FTTB (offre à débit symétrique garanti)

Suppression de la remise de 20% sur les options de sécurisation

Pérennisation de la ligne Évènementielle : augmentation temporaire du débit pour un événement

Introduction de la ligne Saisonnière (expérimentation) : une facturation lissée sur l'année (120 €/mois), avec un pic sur le mois d'août (1660€ pour un profil 60 Mbps).

Expérimentation Ligne Entreprise Modulaire

Exclusivement sur les opérations ZAZI Brive et ZAZI Tulle, expérimentation d'une offre 100/100 Best Effort GTI 24h à 120€/mois

Modification de la gamme offre FON (Fibre Optique Noire) :

- le minimum de facturation passe de 7500m à 2000m
- Adaptation de l'offre FON NRA bi-fibre en IRU tenant compte de la durée restante de la concession (introduction de tarifs IRU 9an à 14 ans).
- introduction de l'offre FON NRA mono-fibre (duplication de l'offre LFO Orange)

Produits cuivre

Répercussion automatique des évolutions tarifaires proposées par Orange, propriétaire de la boucle locale cuivre, à l'euro l'euro. Concerne le tarif du dégroupage total :

- augmentation de 32 cts d'€ de l'abonnement applicable au 1^{er} mars 2016
- baisse des FAS qui passent de 56 à 50 €
- baisse des frais de résiliation qui passent de 20 à 15 €
- baisse des prestations SAV+ qui passent de 135 à 105 €

Produits Wimax

Suppression de la collecte locale (100% des Usagers livrés à Paris)

Rappel septembre 2016 (modifications ayant fait l'objet de la délibération N°511 lors du Comité Syndical du 29 septembre 2016)

Produits Fibre Entreprises Services Publics (FTTB ; A-FTTB)

Introduction de la gamme NetCity

La gamme NetCity est exclusivement destinée aux collectivités. Elle se décompose en :

- NetCity Infra
- NetCity Smart
- NetCity Service

Elle consiste en la mise à disposition d'un droit d'usage d'une fibre dédiée à l'intérieur d'un bâtiment public (NetCity Infra) ou pour connecter un objet (NetCity Smart). Ce droit d'usage est souscrit pour la durée restante de la concession, de gré à gré, sur le budget d'investissement.

La collectivité bénéficiaire de NetCity Infra organise ensuite la sélection d'un opérateur de service qui s'appuiera sur l'offre NetCity Service.

NetCity Infra : Coût d'acquisition de 21 500 € (par site, de 5 à 14 sites) ou 18 500 € (par site, à partir de 15 sites). FAS 3 000 € par site

NetCity Service : FAS 500 € - FTTB 100M symétrique classe Business Critical 50€/mois

Introduction de deux offres spécifiques « petites collectivités »

Dans le cadre des travaux de déploiement de fibre optique pour les PRM (montée en débit) du Sdan Pilote en zone rurale, à destination des petites mairies :

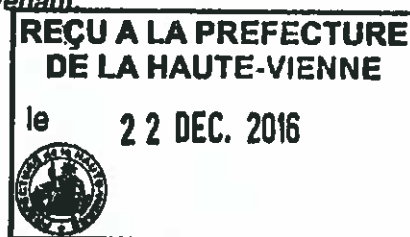
- offre mono-site A-FTTB 10/2 à 90€/mois (au lieu de 120)
- offre multi-sites 100/100 à 120€/mois (type ZAZI Brive et Tulle) (souscription sur le site central)

En référence à la délibération N°218 du 1^{er} juillet 2010, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par voie d'avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année.

Les deux mises à jour du catalogue tarifaire d'Axione Limousin doivent donc faire l'objet d'un nouvel avenant au contrat de concession (avenant 31) intégrant ainsi les annexes 9.1.14 et 9.1.15.

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,

- de donner autorisation au Président pour signer l'avenant N°31 au contrat de concession intégrant ainsi les modifications annuelles (annexes 9.1.14 et 9.1.15) déjà votées par délibérations D485 et D511;
- de donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cet avenant.



Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**